**Compte-rendu du Conseil Municipal des Enfants du Gâvre**

**2 avril 2022**

*Date :* le samedi 2 avril 2022 – 10 h à 12 h

*Etaient présents :*

Les enfants : Ethan BARBAN, Jade BERTRAND, Louna BIDAUD, Pénélope BLAIS, Maé COUEDEL-ALOU, Mylan DREAN, Ilan EON, Timéo FAUQUES, Jeanne GROLLEAU, Maïwenn PERRIGAUD, Mona PLANTINET

Les adultes : Nicolas OUDAERT maire, Ingrid PENHOUET adjointe, Gaël DREAN,
Ludivine PERRIGAUD, Cécile RICHET, Sandra YGONET, Pauline CORNU, Magali PIERRON conseillers municipaux

*Absents* : Shayna LEPROULT

*Président de séance :* Nicolas OUDAERT, maire

*Secrétaires de séance :* Jeanne GROLLEAU et Ludivine PERRIGAUD

Lecture de l’ordre du jour.

1. **Qu’est-ce qu’un budget communal ? A quoi sert l’agent de la commune ?**

La découverte se fait par une discussion entre Monsieur le Maire et les enfants :

- Qu’est-ce qu’un budget ? Le mot fait penser à l’argent. Les parents en parlent souvent lorsqu’ils disent qu’il faut « respecter leur budget », : c’est à dire ne pas dépenser plus d’argent qu’ils n’en ont. Pour la commune, c’est pareil, elle se doit chaque année de respecter un budget.

- Comment fait-on pour avoir de l’argent ? Lorsqu’on est enfant il y a plusieurs moyens : la petite souris, les anniversaires, l’argent de poche… Pour les adultes, c’est lorsqu’ils travaillent qu’ils gagnent de l’argent.

Pour la commune, c’est grâce à tous les habitants de la commune qu’elle gagne de l’argent : grâce aux impôts locaux, aux taxes, aux locations de salles municipales, aux paiements de la cantine et du périscolaire. Il y a également l’État qui donne de l’argent : on appelle ça des subventions. Tout cet argent que la commune reçoit constitue les recettes du budget de la commune : Recette comme Recevoir.

- Comment dépense-t-on l’argent gagné ? Lorsqu’on doit acheter de la nourriture, des habits, payer la maison, les factures d’électricité, d’eau et la cantine, on dépense l’argent qu’on a gagné. Pour la commune, il faut payer les agents qui travaillent à la commune, il faut chauffer les salles communales, l’école, la cantine, le périscolaire, il faut entretenir les bâtiments et les routes. Tout cet argent que la commune utilise constitue les dépenses du budget communal : Dépense comme Dépenser.

Avec l’argent économisé, c’est à dire pas dépensé, on peut améliorer la commune : refaire des routes comme à l’entrée du Gâvre en ce moment, agrandir la cantine, mettre une structure à l’école publique, faire le city stade. Ce sont ce qu’on appelle des investissements. Pour réaliser un grand projet, il est parfois nécessaire d’emprunter de l’argent aux banques. Mais cet argent devra être rendu petit à petit au fur et à mesure des années (ce sera alors compté dans les dépenses).

Avant de réaliser un projet, il est donc important de calculer ce qu’il va coûter et ce qu’il va rapporter à la commune. Même si le maire et les élus souhaitent améliorer la commune, l’argent de la commune est limité. Il faut donc faire des choix qui plairont à certains mais pas à d’autres.

1. **Travaux en commissions**

Après avoir travaillé en commissions, un rapporteur de chaque commission présente les idées du groupe :

- L’idée de la commission « Loisirs » (Mylan, Timéo, Ethan et Maé) est de faire une œuvre d’art collective et de l’accrocher sur la place du Muguet.

- Le projet de la commission de « Rencontres et partages » (Jeanne, Ilan, Jade et Maïwenn) est d'organiser une journée qui rassemble toutes les générations : enfants, adultes et personnes âgées. Le but étant de se retrouver et de partager des bons moments tous ensemble et pourquoi pas partager des savoirs. Ce pourrait être une journée loisirs et sportive (jeux de société, mölki, jardinage ...). Cette journée pourrait avoir lieu pendant la semaine bleue, qui est une semaine destinée aux personnes âgées et qui a lieu en octobre tous les ans (cette année, ce sera du 3 au 9 octobre 2022). La commission pourrait travailler en collaboration avec le CCAS et aussi avec les autres commissions "Loisirs" et "Ecologie" si leurs projets correspondent.

- La commission « Ecologie » (Mona, Shayna, Pénélope et Louna) souhaite écrire à l’ONF (Office Nationale des Forêts) pour savoir où sont situés les observatoires à animaux dans la forêt du Gâvre. Une carte pourrait être faite et mise à disposition à l’accueil de la mairie. La commission souhaite également organiser une chasse aux déchets en septembre à partir du kit préparé par l’ancienne équipe du CME.

1. **Bilan :**

La séance se termine par la fiche d’évaluation.

Ingrid rappelle que la prochaine rencontre sera la cérémonie du 8 mai à laquelle les élus adultes comme enfants sont conviés sans obligation de présence. Puis le prochain CME sera la sortie à vélo qui aura lieu le 11 juin.